Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2023

SCI VF2B

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 26 décembre 2023 sous réserves d'incidents

SCI VF2B
SCI au capital de 243 918.43 Euros
Siège social : 1110 RTE DES TRANHUMANCES, 84530 VILLELAURE
RCS Avignon 402 812 408

Aux termes du procès verbal de l'AGE en date du 25/05/2023, il a été décidé :
– Les associés de la société SCI VF2B au capital de (243 918.43€) ont décidé la cession de parts de Mrs BOUKHELALA Farid 80 parts et BOYER Vincent 80 parts à leurs enfants. Approbation de la cession des parts par les associés suivant les statuts.
Soit un total de 160 parts
– Monsieur Farid BOUKHELALA : 80 parts en usufruit, numérotées 1 à 80 inclus
– Madame Noémie BOUKHELALA : 74 parts en nue-propriété, numérotées 1 à 74 inclus,
– Monsieur Antoine RICCI BOUKHELALA : 6 parts en nue-propriété, numérotées 55 à 50 inclus,
– Monsieur Vincent BOYER : 80 parts en usufruit, numérotées 81 à 160 inclus,
– Monsieur Thomas BOYER : 27 parts en nue-propriété, numérotées 81 à 107 inclus,
– Madame Margaux BOYER : 27 parts en nue-propriété, numérotées 108 à 134 inclus,
– Monsieur Quentin BOYER : 26 parts en nue-propriété, numérotées 135 à 160 inclus
Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social, soit 160 parts.
– Le transfert du siège social au 731 Route des Transhumances 84530 Villelaure à compter du

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2023

25/05/2023
Modifications des articles 4 et 7 des statuts.
Mention sera faite au RCS d'Avignon